



Programme cofinancé par  
l' Union Européenne



*PROGRAMME IEV DE  
COOPERATION TRANSFRONTALIERE  
ITALIE TUNISIE 2014-2020*

## **APPEL DE SÉLECTION**

### **RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION (R4.2)**

**PROJET : « INVASION BIOLOGIQUE MARINE ET PÊCHE : ÉTUDE, ATTÉNUATION DES  
DOMMAGES ET ADAPTATION DANS LE CONTEXTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE » BLEU-  
ADAPT\_IS\_3.1\_021- - Projet BLEU-**

**CUP B74I19001090002**



#### **OBJECTIF GÉNÉRAL**

**L'objectif de BLUE-ADAPT est d'apporter une réponse rapide à l'invasion du crabe bleu *Portunus Segnis*, originaire des océans Indien et Pacifique, qui a récemment envahi les côtes de la Tunisie et le canal de la Sicile avec de graves impacts sur les écosystèmes côtiers et les pêcheries. L'espèce, en effet, interfère drastiquement avec les activités de pêche artisanale, endommageant les outils, rendant leur utilisation impraticable. Cet objectif sera poursuivi à travers une série d'actions spécifiques, en étroite collaboration avec les réalités locales. Les données géographiques combinées aux données environnementales seront utilisées pour mettre en œuvre des pratiques de gestion adaptative.**

**L'objectif de BLUE-ADAPT est conforme aux principes de protection de l'environnement et de développement durable Early Detection and Rapid Response (EDRR) invoqués par les politiques**



Programme cofinancé par  
l' Union Européenne



# Bleu - Adapt

*PROGRAMME IEV DE  
COOPERATION TRANSFRONTALIERE  
ITALIE TUNISIE 2014-2020*

environnementales de l'UE et par le Règlement de la Commission Européenne sur les Espèces Envahissantes 1143/2014.

## OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Le renforcement des capacités de coopération visant la prévention et la gestion des risques environnementaux par l'échange régulier de données et d'informations environnementales transfrontalières, avec une attention particulière à l'habitat marin et côtier.

Un objectif spécifique est représenté comme la définition d'une stratégie commune pour préserver et réhabiliter les systèmes marins et assurer le transfert de données et de technologies innovantes et efficaces entre les deux rives.



## ACTIVITÉS DU DISTRETTO DELLA PESCA E CRESCITA BLU À L'INTÉRIEUR DU PROJET

Le Distretto della Pesca e Crescita Blu devra, parmi d'autres, réaliser ces activités :

- Collecte de données à travers des approches participatives et application de protocoles sur la connaissance écologique locale en collaboration avec les associations de pêcheurs ;
- Organisation d'événements afin de promouvoir le crabe bleu en tant que produit de la pêche et de mettre les actions en faveur de la consommation des espèces sur le territoire italien comme une action pilote.
- Organisation logistique de séminaires et de workshop pour informer et former les différents stakeholders sur l'utilisation éventuelle de l'espèce ;
- Production de quatre vidéos documentaires sur le crabe bleu, avec la coordination scientifique de l'UNIPA (Université de Palerme).

Le Distretto della Pesca e Crescita Blu en tant que partenaire du projet "Invasion biologique marine et pêche: étude, atténuation des dommages et adaptation dans le contexte du changement climatique", dirigé par la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture, le Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche (DGPA - MARHP) , a une



Programme cofinancé par  
l' Union Européenne



# Bleu - Adapt

*PROGRAMME IEV DE  
COOPERATION TRANSFRONTALIERE  
ITALIE TUNISIE 2014-2020*

**durée de 36 mois qui peut être inclus dans l'objectif du programme OT3 - Protection environnementale et adaptation aux changements climatiques, dans la Priorité du programme**

**Le cosvap est à la recherche d'un examen de la communication qui aura pour rôle de mettre en œuvre la communication du projet, d'impliquer la société civile des jeunes femmes et les restaurateurs et les pêcheurs pour diffuser l'utilisation du crabe bleu.**

## Article 1

### LES ACTIVITÉS COUVERTES PAR LA MISSION



**La personne désignée soutient notamment le client dans la mise en œuvre des activités suivantes**

- **la mise en œuvre du plan de communication des activités du projet concernant la société civile et les pêcheurs**
- **la gestion des relations avec les partenaires du projet et leurs bureaux de presse pour la définition, la présentation et la diffusion des résultats du projet**
- **la gestion des relations avec les parties prenantes locales**

## Article 2

### EXIGENCES PROFESSIONNELLES POUR L'ADMISSION À LA SÉLECTION

**Les conditions d'admission à la sélection visée par le présent avis public sont, sous peine d'exclusion, les suivantes**

**- La jouissance des droits civils et politiques dans les États de nationalité ou d'origine ;**

**- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation et ne pas avoir de procédure pénale en cours qui empêche, conformément à**

**Les dispositions en vigueur, l'établissement d'une relation de travail avec l'Administration publique.**

**Administration ;**

**- Possession d'un numéro de TVA ;**

**- Possession d'un master ou d'un diplôme équivalent s'il a été obtenu à l'étranger ;**



Programme cofinancé par  
l' Union Européenne



# Bleu - Adapt

*PROGRAMME IEV DE  
COOPERATION TRANSFRONTALIERE  
ITALIE TUNISIE 2014-2020*

- **Expérience professionnelle antérieure et documentée d'au moins 5 ans dans la gestion de la communication dans le cadre de projets ou pour des organismes et/ou institutions publics.**
- **Connaissance avancée de l'italien et du français, selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (C1).**

**Cadre européen de référence pour les langues (C1) ;**

- **Excellente connaissance informatique des programmes de traitement de texte, de tableur et de présentation,**

**Office ou similaire.**

- **Fortes capacités en communication, organisation et présentation ;**
- **La documentation du candidat doit être en italien et en français (langue officielle du projet) ;**

## Article 3

### MODE D'EXÉCUTION ET DURÉE

**Le Professionnel s'engage à exercer son activité en coordination avec le groupe de travail et à cette fin, le professionnel est censé participer à des réunions de coordination avec les acteurs susmentionnés, en ligne ou en personne. La exécution des obligations contractuelles et à la parfaite exécution du service confié. Dans l'accomplissement de sa tâche, le professionnel agira en accord avec et sous la supervision du client (en la personne du coordinateur de projet). mission durera de la date de signature du contrat jusqu'à la fin du projet prévue le 31/09/2023 sauf prolongation accordée par l'AGC. Le professionnel est tenu d'effectuer toutes les activités, y compris accessoires, nécessaires à la réussite du projet**

## Article 4

### RÉMUNÉRATION



**La rémunération totale pour la durée de la mission, y compris la TVA et les éventuels coûts sociaux, de sécurité sociale et d'assistance, est de 4500.00 € Le paiement de la rémunération sera effectué en trois (3) tranches comme suit :**

- 1- Premier versement égal à 30% du montant convenu après 90 jours suivant la signature du contrat sur Présentation d'une facture et des feuilles de temps dûment complétées ;**
- 2- Deuxième versement égal à 30% du montant convenu suite à la présentation du rapport intermédiaire et à la réception du deuxième préfinancement par l'AGC et à la présentation d'une facture et des feuilles de temps dûment complétées ;**
- 3- Troisième paiement égal au solde du montant convenu sur présentation de la facture et des feuilles de temps dûment remplies.**



Programme cofinancé par  
l' Union Européenne



**PROGRAMME IEV DE  
COOPERATION TRANSFRONTALIERE  
ITALIE TUNISIE 2014-2020**

**Le début de la collaboration est soumis à la notification de sélection dûment signée par le représentant du COSVAP.**

#### **Article 5**

##### **LIEU DE TRAVAIL**

**Le candidat pourra exercer son activité de manière autonome par e-mail ou autres formulaires télématiques, des réunions en ligne ou sur une plateforme.**

**En cas de besoin de participer à certaines réunions en présence au siège du COSVAP ou chez certains partenaires du projet, l'expert doit assurer la présence en personne, les dépenses des missions seront couverts par le budget du projet.**

#### **Article 6**

##### **PRÉSENTATION DES CANDIDATURES ET PROCÉDURES DE SÉLECTION**

**Le formulaire de demande (AF) doit être rempli selon le formulaire ci-joint (Annexe A), datée et signée par le candidat (copie originale, numérisée ou PDF avec signature numérique seront acceptés).**

**Le formulaire de demande doit être accompagnée :**

- **CV européen (les originaux, copie scannée ou PDF avec signature numérique seront acceptés);**
- **Une copie d'un document d'identité valide;**

**Le formulaire de demande doit être envoyé par courrier électronique certifié (PEC) distrettopesca@consorzio-pec.it avant le 30 mars 2023 au C.A. de la Dr. Angelita Marino (coordinatrice du projet).**

**L'objet de l'e-mail doit indiquer ce qui suit : "SELECTION D'UN RESPONSABLE DU LE COMMUNICATION - PROJET Bleu Adapt CUP B74I19001090002**

#### **Article 7**

##### **LES CRITÈRES DE SÉLECTION**

**La commission de sélection adoptera les critères de sélection suivants.**

<b>Expérience professionnelle au-delà de ce qui est requis</b>	<b>10 points pour chaque année dépassant l'année requise pour participer.</b>
<b>Toute qualification (diplôme spécifique, maîtrise, certificats), qui sera évaluée de manière discrétionnaire par le comité de</b>	



Programme cofinancé par  
l' Union Européenne



**PROGRAMME IEV DE  
COOPERATION TRANSFRONTALIERE  
ITALIE TUNISIE 2014-2020**

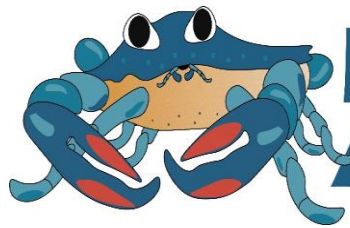
<b>sélection aux fins de la liste de classement finale.</b>	
<b>coordination de la communication des événements nationaux</b>	<b>5 points chaque année</b>
<b>coordination de la communication d'événements internationaux</b> <b>5 points chaque année</b>	<b>5 points chaque année</b>

**La date limite de la présentation des demandes est le 10 March 2023. Les curricula reçus à la date prévue seront examinés par la commission désignée par le Conseil d'Administration du COSVAP - District de Pêche et Croissance Bleue. Si une seule candidature est reçue, la commission analysera le profil envoyé et, en présence des conditions requises, attribuera la mission.**





Programme cofinancé par  
l' Union Européenne



# Bleu - Adapt

**PROGRAMME IEV DE  
COOPERATION TRANSFRONTALIERE  
ITALIE TUNISIE 2014-2020**



## Annexe A

### Formulaire de demande

Le soussigné \_\_\_\_\_

Né à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Résident en \_\_\_\_\_ rue

N ° de

téléphone \_\_\_\_\_ portable \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_ numéro de sécurité sociale

demande

pour être éligible à participer à la sélection de «- PROJET BLU ADAPT RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION (R4.2)

et déclare à cet effet

- d'être un citoyen \_\_\_\_\_;
- de jouir des droits civils et politiques de l'Etat \_\_\_\_\_;
- de ne pas avoir été licencié, dispensé ou déclaré déchu de la relation de travail avec un Public Administration;
- de ne pas avoir été soumis à des condamnations à la confiscation de la fonction publique;
- que les informations fournies dans le curriculum vitae sont vraies, d'être au courant de - conformément à l'art.76 sur

le Décret Présidentiel du 28 décembre 2000 n. 445 - fausses déclarations, fausseté des faits et le recours à de faux documents est sanctionné par le code pénal et des lois spéciales.

En particulier, il déclare posséder les conditions requises visées au point 2 de l'annonce

En ce qui concerne le traitement des données à caractère personnel, le soussigné donne son consentement au traitement de celles-ci conformément aux finalités et aux méthodes visées dans le décret législatif 196/2003

et tel que modifié;

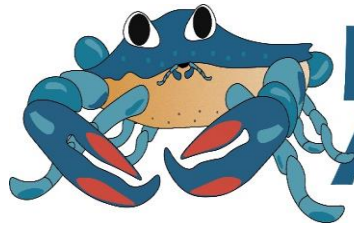
1. Curriculum vitae dûment signé;

2. Photocopie d'une document d'identité en cours de validité.

3. Autre \_\_\_\_\_



Programme cofinancé par  
l' **Union Européenne**



# Bleu - Adapt

*PROGRAMME IEV DE  
COOPERATION TRANSFRONTALIERE  
ITALIE TUNISIE 2014-2020*